



Une fête inaugurale pour le Parc du Mont-Ventoux

Ambiance festive pour l'inauguration, ce dimanche 15 mai à Savoillans, du Parc Naturel Régional (PNR) du Mont-Ventoux, le neuvième de la Région Sud. Dominique Santoni, Présidente du Département, a participé au lancement en grande pompe du PNR du Ventoux regroupant 35 communes du Nord-Est du Vaucluse.

Publié le 16 mai 2022

Une fête géante pour célébrer le Géant de Provence : qu'il s'agisse des produits du terroir, de la mise en valeur de ses magnifiques paysages ou encore du travail des artisans et des artistes, le programme des festivités était 100% tourné vers le Ventoux. Un programme riche en temps forts pour célébrer le parc. L'occasion de valoriser tout un territoire s'étendant de Carpentras aux confins du plateau d'Albion, du bassin de Vaison-la-Romaine aux crêtes des Monts de Vaucluse. Le Parc, avec ses 35 communes, représente une population de 88 215 habitants et **une superficie 85 913 hectares, dont 55 000 de forêts.**



Le soutien actif du Département

« Dès sa création, le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux a reçu le soutien du Conseil départemental de Vaucluse », a rappelé Dominique Santoni, Présidente du Département, entourée de Renaud Muselier, Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Jacqueline Bouyac, Présidente du PNR du Ventoux.

Véritable « feuille de route », la charte du PNR formalise les missions et objectifs pour les quinze prochaines années. Celle-ci prévoit de renforcer les actions de sensibilisation envers la jeunesse, de préserver les patrimoines naturels, culturels et paysagers, et de développer l'attractivité. Autres enjeux : le soutien à l'économie agricole et l'économie touristique durable en accompagnant les filières et acteurs locaux.



35 communes membres du Parc

Aubignan, Aurel, Le Barroux, Le Beaucet, Bedoin, Blauvac, Brantes, Le Crestet, Carpentras, Caromb, Crillon-le-Brave, Entrechaux, Faucon, Flassan, Malaucène, Malemort-du-Comtat, Mazan, Méthamis, Modène, Monieux, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Puyméras, Saint-Christol d'Albion, Saint-Didier, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Pierre-de-Vassols, Saint-Trinit, Sault, Savoillans, Vaison-la-Romaine, Velleron, Venasque, Villes-sur-Auzon.

Pour en savoir sur le Parc Naturel Régional, rendez-vous sur www.parcduventoux.fr



Photos : A. Jerocki



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09

